

## COMPTE-RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 2018

**Présents :** Tous les membres du Conseil Municipal en exercice à l'exception de Mesdames Sylvie CRESPO et Marie-Noëlle RAINON et Monsieur Émilien HAUTEM, absents excusés ayant donné pouvoir.

Le Conseil Municipal, après étude, décide :

- À l'unanimité des membres présents de procéder au virement de crédit suivant afin de pouvoir payer la facture concernant des aménagements effectués au Cimetière par l'entreprise Renard-Camus :
  - o En Fonctionnement : - 240.00€ En Investissement : + 240.00€
- D'accepter de rembourser la somme de 74.58€ (pour l'achat de blidas) à Monsieur Guillaume MICK sur présentation du ticket de caisse (magasin l'Incroyable à Cormontreuil) par 11 voix pour – M. Guillaume MICK ne prenant pas part au vote.
- D'accepter le changement de prestataire concernant la vigne communale pour 2018/2019 et de choisir le prestataire Charles-Henri ADNET (11 voix pour et 1 abstention).
- De choisir comme prestataire pour les décorations de Noël, l'entreprise HAUTEM Électricité (11 voix pour et 1 abstention).
- À l'unanimité des membres présents d'accepter le devis de la société T1 Marquage Routier concernant le marquage au sol à la peinture (et non à la résine thermoplastique) des rues du village. Le devis s'élève à 2 134.50€ HT soit 2 561.40€ TTC.

Séance levée à 21h30

Le Maire,

Richard FERNANDEZ